



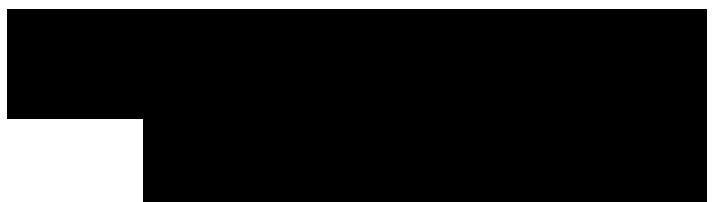
United Nations  
Educational, Scientific and  
Cultural Organization



International Institute  
for Educational Planning



# RAPPORT DIAGNOSTIC DU SYSTEME D'INFORMATION ET DE GESTION DE L'EDUCATION (SIGE) DU MENAPLN



## **SOMMAIRE**

INTRODUCTION.....	1
I. ENCADREMENT JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL DU PROCESSUS DE PRODUCTION DES STATISTIQUES AU MENAPLN.....	2
1.1. Au plan institutionnel .....	2
1.2. Au plan juridique .....	3
II. PROCESSUS DE PRODUCTION DES DONNEES STATISTIQUES AU MENAPLN.....	5
2.1. L'élaboration ou la révision des outils de collecte des données .....	5
2.2. La reproduction et l'acheminement des outils de collecte des données.....	6
2.3. La formation des agents chargés de la collecte et du contrôle des données .....	7
2.4. Collecte des données statistiques.....	7
2.5. Contrôle de la qualité des données collectées .....	10
2.6. La saisie des données .....	10
2.7. Le traitement des données saisies .....	11
2.8. L'édition des documents statistiques.....	11
2.9. La validation des documents statistiques .....	11
III. DIFFUSION DES DONNEES STATISTIQUES AU MENAPLN .....	12
3.1. Les produits statistiques .....	12
3.2. Les supports, les formats et les canaux de diffusion .....	12
3.3. Besoins des utilisateurs et contenu des outils .....	13
IV. MOTIVATION DES ACTEURS DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUES DU MENAPLN.....	13
V. ETAT DES LIEUX ET DIAGNOSTIC DES OUTILS TECHNOLOGIQUES DU SIGE MENAPLN.....	14
5.1. Principaux outils technologiques utilisés par le SIGE du MENAPLN .....	14
5.1.1. Les supports de production par domaine.....	15
5.1.2. Les supports et formats de diffusion.....	15
5.2. Analyse de l'exploitation des outils .....	15
5.2.1. Les points forts .....	16
5.2.2. Les points faibles .....	16
5.2.3. Tableau récapitulatif des outils technologiques et leurs caractéristiques .....	18
5.2.4. Les outils manquants pour un SIGE plus adapté .....	16
VI. FINANCEMENT DU SIGE.....	16
VII. CAPACITES DE GESTION ET DE PILOTAGE DU MENAPLN DANS LE DOMAINE DU SIGE .....	18
CONCLUSION.....	19

## **INTRODUCTION**

Le Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la promotion des langues nationales (MENAPLN) assure la mise en œuvre et le suivi de la politique gouvernementale en matière d'éducation de base formelle, d'enseignement secondaire général, technique et professionnel et d'éducation non formelle.

Afin de faciliter la réussite de la mission, un nouvel organigramme a été élaboré. Des directions centrales, des structures déconcentrées, rattachées et de mission ont été créées par le MENAPLN pour la mise en œuvre de la politique gouvernementale en matière d'éducation. Parmi les directions centrales figure la Direction Générale des Études et des statistiques sectorielles (DGESS) qui a en charge la collecte, le traitement et la diffusion des statistiques du MENAPLN à travers l'une de ses directions techniques qu'est la Direction des Statistiques Sectorielles (DSS).

Toutefois, si jusqu'à une date très récente (2013-2014), les productions statistiques de la DSS concernaient seulement les sous-secteurs de l'enseignement primaire et de l'éducation non formelle, l'année scolaire 2014-2015 a vu ses productions s'accroître avec l'apparition du premier annuaire de l'éducation préscolaire. A partir de l'année scolaire 2015-2016, en plus des productions déjà citées, la DSS a eu en charge la gestion des données statistiques des enseignements post-primaire et secondaire général, technique et professionnel.

La question du renforcement des capacités en matière de SIGE s'est alors imposée comme une nécessité et cela a fait l'objet d'une analyse en raison de son importance singulière aussi bien pour l'amélioration de la qualité des données que pour la pérennisation des activités du SIGE.

Dans le cadre de l'appui de l'AFD au MENAPLN à travers le PA-PDSEB, un diagnostic approfondi et plus complet a été envisagé afin de mieux orienter les actions de renforcement du SIGE.

Le présent rapport couvre par conséquent les dimensions suivantes d'un SIGE :

- ✓ La dimension informationnelle qui est en rapport à la nature et aux types d'information à collecter, qui doivent être liés aux objectifs de la politique éducative ;
- ✓ La dimension organisationnelle, qui prend en compte le cadre juridique et

institutionnel ainsi que l'organisation administrative qui fait le lien entre le niveau central et les structures déconcentrées de l'éducation, y comprises les institutions d'enseignement ;

- ✓ La dimension technologique qui se décline à travers les logiciels (software) et les équipements (hardware) devant servir à la saisie, au traitement et à la diffusion ciblée de l'information ;
- ✓ La dimension pérennisation du SIGE et renforcement des capacités individuelles du personnel en charge du SIGE et des capacités institutionnelles qui assurent le renouvellement des compétences et la continuité des activités, indépendamment des acteurs.

Ces dimensions sont conçues et évaluées en tenant compte de manière permanente de la qualité des données, de la sûreté du système et de l'utilisation des productions par l'ensemble des utilisateurs, et en particulier des décideurs politiques. Ceux-ci sont particulièrement conscients de l'importance stratégique de l'information dans le processus décisionnel et soutiennent pleinement les initiatives actuelles visant à moderniser et à rendre plus performant le système d'information et de gestion de l'éducation.

## **I. ENCADREMENT JURIDIQUE ET INSTITUTIONNEL DU PROCESSUS DE PRODUCTION DES STATISTIQUES AU MENAPLN**

### **1.1. Au plan institutionnel**

Le système statistique national est le cadre administratif réunissant les producteurs et les utilisateurs des statistiques officielles, y compris les organes de coordination et les institutions nationales de formation de statisticiens et de démographes. Il comprend : (i) les organes de coordination des activités statistiques ; (ii) l'ensemble des services et organismes ; (iii) les institutions de formation des statistiques.

Le Système statistique national a pour missions : (i) d'assurer la coordination des activités statistiques ; (ii) de fournir aux administrations publiques, aux entreprises, aux organisations nationales, sous régionales, régionales et internationales, aux médias, aux chercheurs et au public les données statistiques se rapportant notamment aux domaines économique, social, démographique, culturel et environnemental et (iii) d'assurer la formation des statisticiens et démographes.

Au niveau du MENAPLN, ce système s'appuie sur les structures centrales (DGESS) et déconcentrées du ministère ainsi que sur l'ensemble des ressources mises à la disposition de ces structures.

L'articulation du dispositif institutionnel semble bien fonctionner aussi bien au niveau du système statistique national coordonné par l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD) qu'au niveau du secteur éducatif. Toutefois, ce dispositif gagnerait davantage en efficacité avec la promulgation de textes réglementaires spécifiant la communication des données entre les entités, en particulier des données démographiques désagrégées, très souvent difficiles à obtenir.

## **1.2. Au plan juridique**

La production statistique de manière générale est encadrée par les textes suivants :

- La loi n° 012-2007/AN du 31 mai 2007 portant organisation et règlementation des activités statistiques. Elle définit les principes fondamentaux qui régissent les activités statistiques et définit le Système statistique national. Cette loi est complétée par deux décrets et deux arrêtés ;
- Le décret n° 2007-720/PRES/PM/MEF du 7 novembre 2007 fixant les conditions et les procédures de réalisation des recensements et enquêtes statistiques par les services et organismes statistiques publics auprès de personnes ne faisant pas partie de ces structures ;
- Le décret n° 2007-741/PRES/PM/MEF du 19 novembre 2007 portant attributions, organisation et fonctionnement du Système statistique national ;
- L'arrêté n° 2007-767/MEF/CAB du 31 décembre 2007 fixant les modalités de communication des données aux services et organismes statistiques relevant du système statistique national par les administrations et organismes publics ;
- L'arrêté n° 2007-785/MEF/CAB du 31 décembre 2007 portant création, attributions, composition et fonctionnement des commissions spécialisées du Conseil national de la statistique ;
- Le décret 2016-27/PRES/PM/SGG-CM du 8 février 2016 portant organisation type des départements ministériels.

Au niveau du Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la promotion des langues nationales, la production statistique est globalement régie par le décret portant organisation du MENAPLN ainsi que les arrêtés portant organisation

de la DGESS et des DREPPNF, des DPEPPNF et des CEB. Ces textes donnent mandat à la DGESS pour produire et diffuser les données statistiques en collaboration avec des services créés au sein des structures déconcentrées et dédiés aux statistiques.

Chaque année des arrêtés sont pris par le ministre pour encadrer la production des statistiques. Toutefois ces arrêtés ont une portée limitée dans le temps. D'où l'intérêt de disposer de textes de portée plus générale avec des dispositifs plus intégrés et pérennes.

L'absence de règlementations spécifiques de gestion des statistiques du MENAPLN se traduit par un vide juridique préjudiciable au bon fonctionnement du SIGE. Les principaux points de préoccupation sont les suivants :

- Les responsabilités des acteurs de la chaîne de production statistiques ne sont pas établies. Les obligations notamment des Chefs d'établissement de fournir les statiques aux autorités ministérielles ne sont pas définies, de même que les responsabilités des structures administratives et de gestion déconcentrées ;
- Les responsabilités de la production des statistiques fluctuent au grès des configurations ministérielles : fusion et décomposition des différents ministères en charge de l'éducation. Les responsabilités des ministères en matière de production des statistiques varient par conséquent avec les configurations ministérielles. Dans de nombreux pays de la sous-région des dispositions juridiques ont été prises pour attribuer à une entité unique la responsabilité transversale de la production des statistiques des principaux sous-secteurs, indépendamment des regroupements ou éclatements ministériels ;
- L'absence de manuel de procédures sur la production des statistiques scolaires et sa diffusion auprès des acteurs de la chaîne de production ne contribue pas à fluidifier le processus de collecte, de traitement et de diffusion de l'information statistique ;
- Aussi, la particularité de l'année scolaire qui se trouve à cheval entre deux années civiles pose souvent des difficultés de décaissement des fonds. Cet aspect doit être réglementé afin d'éviter des reports budgétaires qui pourraient retarder les délais de production et affecter la qualité des données.

- L'absence de ligne budgétaire dédiée aux activités statistiques dans les directions régionales entraîne très souvent des retards dans le remplissage et la saisie des données.
- La non-vulgarisation des textes juridiques existants sur le processus de production statistique auprès des acteurs de la chaîne de production des statistiques ne participe pas à la promotion de la culture statistique.
- L'absence de règlementation spécifique sur la diffusion des données, en particulier la mise à disposition de la base de données auprès des partenaires, peut porter préjudice à la protection des données à caractère individuel.

## **II. PROCESSUS DE PRODUCTION DES DONNEES STATISTIQUES AU MENAPLN**

Le processus de production des données statistiques se définit comme l'ensemble des étapes conduisant à la mise à disposition des données statistiques. Il va de la conception des outils jusqu'à la production des documents statistiques. Dans le processus actuel de production, des insuffisances peuvent être relevées à chaque étape de la chaîne.

### **2.1. L'élaboration ou la révision des outils de collecte des données**

L'activité d'élaboration des outils consiste à concevoir des instruments (questionnaires, guide de remplissage, guide de contrôle, etc.) afin de recueillir des informations auprès de certains individus ou structures. Elle va de la définition des objectifs à la finalisation des documents nécessaires à la collecte des données. La révision quant à elle consiste à prendre en compte les nouvelles préoccupations des utilisateurs, dans la mesure du possible. L'élaboration ou la révision se fait généralement de manière participative pendant les vacances scolaires (juillet-septembre) par une équipe pluridisciplinaire incluant les décideurs, les spécialistes, les partenaires, les acteurs de terrain et les utilisateurs.

Lors de la conception des questionnaires, les aspects liés à l'ergonomie ne font pas l'objet d'une attention particulière. Or celle-ci joue un rôle déterminant sur la qualité des données. En effet, le choix des polices de caractère, l'organisation spatiale des tableaux à remplir, la compréhension des textes et des instructions, etc. sont autant d'aspects ergonomiques qui rendent la tâche de remplissage plus motivante et plus conviviale. Ne pas y prêter attention peut affecter la qualité des données. Il n'est pas

rare que des chefs d'établissement appellent pour demander des clarifications sur le sens de certains items ou la signification de certaines instructions.

Quant à la révision, bien qu'elle soit nécessaire, elle n'est pas pour autant sans susciter des difficultés. La fréquence de révision annuelle implique la modification du questionnaire, l'adaptation de la base de données et des programmes de traitement des données ainsi que la formation fréquente des responsables du remplissage des questionnaires.

La révision résulte des nouveaux besoins des acteurs du système éducatif. Dans la réalité, elle est généralement suscitée par les sollicitations fréquentes des partenaires. Bien que les demandes soient généralement pertinentes, il semble aussi évident que leur prise en compte est de nature à grossir les questionnaires et par conséquents à rendre le document peu motivant à remplir, sans évoquer l'allongement des temps de saisie et de traitement qu'elle induit.

Il importe pour le ministère de définir des critères objectifs pour l'introduction de nouveaux items dans les questionnaires, telle que l'introduction d'une réforme majeure dans le système éducatif. Aussi lorsque les modifications envisagées sont de nature à enrichir substantiellement l'information collectée. Toutefois, la révision des fiches ne doit pas se faire uniquement dans le sens de l'élargissement. Il convient aussi de garder à l'esprit que certaines rubriques peuvent aussi être supprimées si leur pertinence apparaît moindre dans le contexte actuel.

Quant à la satisfaction des sollicitations des partenaires elles peuvent trouver des réponses satisfaisantes avec l'utilisation d'autres approches statistiques tel que l'échantillonnage, qui est moins couteux et peut produire des résultats aussi fiables lorsque les échantillons sont bien conçus.

## **2.2. La reproduction et l'acheminement des outils de collecte des données**

La reproduction des outils consiste à les multiplier en quantité et en qualité suffisantes pour les structures à enquêter. La principale insuffisance que l'on peut relever à cette étape est que cette activité se réalise au niveau central en collaboration avec les services de la Direction des Marchés Publics (DMP) et les services techniques de la Direction de l'Administration des Finances (DAF) du MENAPLN.

En effet, les difficultés liées à l'exécution des appels d'offre et à l'acheminement des outils engendrent des retards dans le processus de production des données statistiques.

Aussi certains prestataires délivrent des produits non conformes du point de vue du nombre et de la qualité. Ce constat implique le renforcement du processus de contrôle qualité des produits à la réception.

### **2.3. La formation des agents chargés de la collecte et du contrôle des données**

La formation consiste à renforcer les capacités des acteurs en méthodologie de collecte et de contrôle des données statistiques. Elle intervient après la révision des outils et vise à améliorer la qualité du remplissage des outils et la cohérence des données. Les acteurs impliqués sont :

- les chargés du remplissage des questionnaires (directeurs de CEEP, directeurs d'écoles, chefs d'établissements, RAENF, chargés des statistiques des structures centrales et déconcentrées, etc.)
- les agents chargés du contrôle des données (les chargés des statistiques des CEB, des DPEPPNF, des DREPPNF, de la DGESS et les BAENF).

Cependant, la réalisation de cette activité n'est pas systématique dans le processus à raison des coûts financiers qu'elle induit. On peut aussi déplorer l'absence de stratégie globale conçue à cet effet, permettant des économies tout en garantissant la formation régulière et ciblée des acteurs. Cela a pour conséquence de réduire la qualité du remplissage des outils et par conséquent de biaiser les données collectées.

### **2.4. Collecte des données statistiques**

Cette étape débute par la transmission, par la voie hiérarchique, des outils de collecte aux structures d'éducation formelle et non formelle, aux structures administratives et aux écoles de formation.

La collecte des données se fait auprès des unités statistiques (les établissements d'éducation préscolaire, d'enseignement primaire, du post-primaire et du secondaire, les Centres d'éducation non formelle, les structures administratives, les structures de formation des enseignants).

Les principaux types de collecte sont : (i) l'enquête rapide ; (ii) les recensements annuels du préscolaire, du primaire, du post-primaire et du secondaire ; (iii) l'enquête annuelle de l'éducation non formelle ; (iv) le recensement du personnel administratif et le recensement des écoles de formation des enseignants du primaire.

L'enquête rapide a pour objectif de disposer dès le premier trimestre de l'année scolaire de données statistiques en vue d'identifier les goulets d'étranglement, d'apporter les réponses appropriées afin de favoriser un bon déroulement de l'année scolaire. Les fiches de collecte des enquêtes rapides sont renseignées auprès des Circonscriptions d'Education de Base (CEB) et des DREPS. Etant donné que c'est une collecte qui se faisait uniquement au primaire jusqu'en 2015/2016, la collecte des données dans cet ordre se mène sans difficultés majeures.

Par contre, au niveau du préscolaire et du post-primaire et secondaire, la mise en œuvre de la collecte rencontre assez de difficultés. On relève entre autre une faible maîtrise des acteurs de ces ordres d'enseignement des outils de collecte des enquêtes rapides.

Par ailleurs, l'organisation administrative du post-primaire et secondaire est telle que la plupart des établissements sont très distants de l'unité de collecte qu'est la direction régionale.

Dans l'optique d'une harmonisation des procédures et des outils, toutes les enquêtes rapides (préscolaire, primaire, post-primaire et secondaire) pourront avoir des contenus plus ou moins similaires tout en tenant compte des particularités de chaque niveau. Ces enquêtes pourront avoir lieu au cours du mois d'octobre. Cela permettra de disposer d'un document unique comportant les informations de tous les ordres d'enseignement. De façon pratique, deux types de questionnaires pourront être initiés. L'un pour renseigner les données du préscolaire et du primaire et l'autre pour recueillir les données du post-primaire et du secondaire

En ce qui concerne les recensements annuels, les questionnaires sont renseignés par les responsables des structures d'éducation préscolaire, des établissements d'enseignement primaire, post-primaire et du secondaire. Au primaire, cette collecte

est réalisée lors d'une journée dénommée « journée nationale de la statistique<sup>1</sup> », et a lieu au mois de décembre.

La collecte des données au niveau de l'éducation non formelle s'étend sur la période allant de janvier à juin. Elle est effectuée auprès des centres d'éducation de base non formelle, des centres d'alphabétisation et des centres permanents d'alphabétisation et de formation. Les données sont collectées par les responsables de l'éducation non formelle au niveau des CEB. Les fiches du non formel présentent une particularité : elles doivent être remplies tout au long de la campagne. Toutefois cette rigueur n'est pas toujours respectée. Dans la plupart des cas, les fiches sont remplies pendant les missions de récupération. D'où les nombreuses erreurs constatées au niveau de ce sous-secteur.

Pour ce qui est des recensements du personnel administratif, des écoles de formation des enseignants et des encadreurs pédagogiques, les données sont collectées par les responsables des structures centrales, rattachées, de mission, déconcentrées, des projets et programmes du MENAPLN et des écoles de formation. Ils se déroulent en même temps que les recensements annuels. Hormis les retards de transmission des fiches de la chaîne administrative, le recensement se déroule normalement.

Après la collecte des données, l'ensemble des fiches renseignées sont transmises aux directions régionales par voie hiérarchique pour la saisie. La consolidation, le traitement et l'édition des rapports se font à la DGESS.

Dans une perspective de modernisation, le déploiement en ligne des applications est envisagé en s'appuyant sur le développement du RESINA dans les entités déconcentrées.

Cette collecte pourrait aussi se faire à l'aide de la technologie mobile (Smartphone, tablette), notamment pour les enquêtes rapides.

Il faut enfin noter que les deux technologies (déploiement en ligne des applications et technologie mobile) peuvent être complémentaires.

---

<sup>1</sup> La journée nationale de la statistique consiste à capter l'information statistique le même jour dans toutes les unités statistiques et sur toute l'étendue du territoire national.

## **2.5. Contrôle de la qualité des données collectées**

Cette étape vise à vérifier la cohérence des informations consignées dans les outils de collecte.

Le contrôle des données consiste à vérifier l'exactitude et la cohérence des informations recueillies. Il permet de détecter et de corriger les outils mal renseignés et si nécessaire, de les retourner auprès des structures qui les ont renseignés pour les éventuelles corrections. Il intervient à tous les niveaux de la chaîne de production.

Le contrôle en ce qui concerne l'éducation préscolaire, les enseignements primaires, post-primaire et secondaire, les recensements du personnel administratif et des structures de formation des enseignants, a lieu entre janvier et février. Pour le contrôle de la qualité des données de l'éducation non formelle, il se déroule au mois de juillet.

Les contrôles de cohérences sont effectués à chaque niveau de la hiérarchie par les chargés des statistiques, ceux des ressources humaines et ceux de l'alphabétisation des niveaux central et déconcentré (CEB, directions provinciales et régionales) selon le type de recensement. Ainsi, les chargés de statistique et les premiers responsables ont la responsabilité de s'assurer de la qualité du remplissage des questionnaires avant de les transmettre au niveau hiérarchique immédiatement supérieur. Pour terminer, une rencontre est organisée au niveau régional et regroupant les chargés des statistiques des CEB, des directions provinciales et régionales ainsi que des agents de la DGESS. Cette rencontre a pour objet d'apprécier le taux de récupération des questionnaires, d'examiner la qualité du remplissage des questionnaires et de prendre des mesures correctrices. Cependant, l'insuffisance de ressources financières et l'accroissement des besoins ont limité la réalisation de cette rencontre au cours de l'année 2018.

Cependant, l'insuffisance de personnel qualifié surtout au niveau déconcentré limite quelque peu l'atteinte de résultats escomptés pour cette étape. Cette situation serait due au manque de formation et surtout à la mobilité fréquente du personnel.

## **2.6. La saisie des données**

La saisie s'effectue au niveau des régions ou au niveau central (DGESS). La saisie en région concerne l'enquête nationale du primaire, du post-primaire et du secondaire.

Elle a lieu entre février et mars et mobilise un certain nombre d'opérateurs en fonction de la taille de la région.

La saisie des données au niveau central se fait à la DGESS et concerne :

- les enquêtes rapides entre le mois de novembre et décembre ;
- le recensement annuel du préscolaire au mois de mars ;
- le recensement du personnel administratif (RPA) au mois de mars ;
- le recensement des écoles de formation au mois de mars ;
- l'enquête nationale sur l'éducation non formelle au mois d'août.

A cette étape, l'absence de critères de choix objectifs des agents de saisie, et l'insuffisance des ressources financières pour la prise en charge de ces agents, engendre des insuffisances et terme de qualité des données.

## **2.7. Le traitement des données saisies**

Après la saisie, le traitement commence par des contrôles et la correction des erreurs de saisie à l'aide de requêtes de contrôle. Les différentes bases provenant des directions régionales sont ensuite fusionnées pour constituer une base unique. Il est enfin procédé à l'apurement de la base pour rendre les données disponibles entre le mois de mars et avril pour l'éducation formelle et entre août et septembre pour l'éducation non formelle.

La principale limite à relever à cette étape est que certaines tâches de traitement sont encore manuelles. Ce qui prolonge le temps de traitement et induit des risques d'erreur.

## **2.8. L'édition des documents statistiques**

A l'issue du traitement, les tableaux nécessaires à l'édition des documents statistiques sont conçus ou générés à partir des bases de données apurées. Pour les documents analytiques comme les tableaux de bord, des requêtes sont effectuées sur les bases de données pour concevoir des tableaux suivis des interprétations et des analyses des indicateurs.

## **2.9. La validation des documents statistiques**

La validation des documents statistiques se fait en deux étapes :

- une validation à l'interne qui consiste à partager les versions provisoires des différents documents avec les structures centrales et déconcentrées du MENAPLN afin de recueillir leurs amendements.
- une validation nationale qui réunit les acteurs des structures centrales et déconcentrées du MENAPLN et des ministères et institutions partenaires, les partenaires techniques et financiers et les partenaires sociaux.

### **III. DIFFUSION DES DONNEES STATISTIQUES AU MENAPLN**

Selon le Système Général de Diffusion de Données (SGDD), la diffusion est la totalité des moyens par lesquels les statistiques sont mises à la disposition du public par des moyens informatiques, la fourniture à la demande de statistiques, la communication de statistiques au moyen de système de traitement automatisé. Pour répondre à cette mission importante, la DGESS s'est doté d'un service en charge de la diffusion. La diffusion des productions statistiques du MENAPLN se fait à travers différents formats et canaux.

#### **3.1. Les produits statistiques**

Les différents produits statistiques (annuaires, les dépliants, les tableaux de bord, les fiches école et les répertoires des structures), tous complémentaires donnent satisfaction à la majorité des utilisateurs. Cependant, on peut relever certaines limites qui se résument par :

- le volume des annuaires ;
- le niveau de désagrégation (zone de résidence) un peu limitées ;
- l'inexistence de métadonnées ou de glossaire pour les différentes productions ;
- l'inexistence de base multi annuelle et intégrant l'ensemble des sous-secteurs ;

#### **3.2. Les supports, les formats et les canaux de diffusion**

Divers supports et de canaux de diffusion sont utilisés actuellement par la DGESS. Ce sont : le format papier, les formats électroniques, les CD-Rom interactifs, les clés USB, le courrier ordinaire, les sites web, l'assistance aux utilisateurs, la bibliothèque, les

ateliers de dissémination et la journée des statistiques. L'usage de ses supports et canaux n'est pas sans difficulté à tous les niveaux de la chaîne de production. Les difficultés sont entre autres :

- insuffisance prononcée d'équipements et de matériels informatiques ;
- inadaptation de certains supports à certains niveaux de la chaîne statistique ;
- accès au réseau internet très limité à tous les niveaux de la chaîne ;
- le support papier qui est le plus appropriés n'est plus ventilé jusqu'au niveau déconcentré de base.

### **3.3. Besoins des utilisateurs et contenu des outils**

La DGESS dispose d'au moins un outil de collecte pour chaque sous-secteur du système éducatif. La plupart de ses outils sont revus presqu'annuellement pour prendre en compte les besoins des utilisateurs. Cette pratique n'est pas sans effet. Cela induit d'autres préoccupations telles que l'alourdissement des outils, l'augmentation du temps de remplissage et de traitement et demande un renforcement de capacité des acteurs de la chaîne de production.

## **IV. MOTIVATION DES ACTEURS DU SYSTEME D'INFORMATION STATISTIQUES DU MENAPLN**

La motivation du personnel intervenant dans le système d'information statistique est un facteur essentiel d'amélioration de la qualité des données. A ce titre elle mérite qu'on lui accorde une attention toute particulière.

En effet, les acteurs de la chaîne de production des statistiques jouent un rôle prépondérant, car de la qualité de leur travail dépendra la qualité des produits statistiques finaux. Or très souvent, leurs activités sont entravées par des raisons diverses :

- L'insuffisance de formation, qui peut rendre les tâches plus ardues et par conséquent moins motivantes ;
- La non-implication et l'absence d'information. L'exemple le plus récurrent est l'absence d'information de retour (feedback) auprès des chefs d'établissement qui ont la responsabilité de remplir les questionnaires. Ces derniers ne voient

pas souvent l'utilité et le sens de leur tâche, pouvant ainsi entraîner peu de motivation dans le remplissage des questionnaires, dont le caractère régulier peut paraître rébarbatif.

- L'absence ou l'insuffisance des incitations financières. La chaîne de collecte mobilise un nombre important de personnels, ayant des profils divers, le plus souvent technique. Leur rémunération n'est pas souvent à la hauteur de leur engagement et responsabilité. Dans un secteur à forte intensité technologique tel que les systèmes d'information, l'absence d'incitations financières suffisantes entraîne très souvent un turnover élevé du personnel qualifié. La forte demande de certains profils sur le marché de travail exige un ajustement de la grille salariale de la fonction publique pour s'adapter aux rémunérations du privé ou l'octroi d'avantages compensatoires. A défaut de ces mesures salariales, les risques la compensation est artificiellement organisée par le biais des missions de terrain qui procurent quelques avantages pécuniaires, avec toutefois le risque de biaiser l'organisation et le fonctionnement optimal du processus de collecte.

## **V. ETAT DES LIEUX ET DIAGNOSTIC DES OUTILS TECHNOLOGIQUES DU SIGE MENAPLN**

### **5.1. Principaux outils technologiques utilisés par le SIGE du MENAPLN**

La collecte des données se fait actuellement avec les outils d'enquête conçus par la DGESS et avec MS Excel au nombre de recensés. Les outils sont reproduits en imprimerie sous format papier et transmis aux recensés par voie administrative. Les recensés remplissent ensuite manuellement les outils et les retournent, toujours en suivant la hiérarchie de la chaîne administrative.

Les saisies se font en réseau local avec STAT EDUC 2 et les données sont stockées dans des bases de données conçues sous MS ACCESS. Pendant la saisie, le contrôle qualité des données est assuré par des requêtes spécifiques permettant de vérifier certaine incohérence ou erreurs de saisie.

Les annuaires statistiques du primaire, post-primaire et secondaire sont produits par des applications spécifiques, développées sous Visual basic 6 et qui produisent les états de sorti. Les autres productions sont conçues à partir des cubes OLAP conçus

pour le besoin ou travers les facilité d'ACCESS (non formel). Toutes les productions sont ensuite converties au format PDF pour la diffusion.

### **5.1.1. Les supports de production par domaine**

**Tableau 1 : Aperçu des supports de production par domaine**

Domaine	Logiciels, applications et support technique	Décentralisée
Conception des Outils	Ms Excel	Non
Reproduction	Imprimerie, Photocopieur	Non
Dépôt	-	-
Remplissage	Manuel	Oui
Contrôle	Manuel, StatEduc2	Oui
Saisie	StatEduc2, Ms Access + Réseau local	Oui
Traitement	Ms Access	Oui
Génération des produits	Ms Access, Ms Excel, "Application annuaire"	Non
Carte éducative	MapSystème	Non

Source : DGESS/MENAPLN

### **5.1.2. Les supports et formats de diffusion**

Les produits diffusés se présentent sous différents formats comme le résume le tableau ci-dessous.

**Tableau 2 : Formats de diffusion des produits statistiques**

Support	Format
Site web	Numérique
CD-ROM	Numérique
Brochures	Papier
Journée des statistiques	Tous les formats
Mail	Numérique

Source : DGESS/MENAPLN

## **5.2. Analyse de l'exploitation des outils**

L'analyse du processus de production des données laissent apparaître les forces et faiblesses du système actuel.

### **5.2.1. Les points forts**

Malgré les différents obstacles que rencontre le MENAPLN dans le processus de production des données statistiques, on peut noter quelques points de satisfaction notables :

- ✓ Utilisation de Base de données à moindre coût ;
- ✓ La maîtrise du processus de saisie ;
- ✓ La maîtrise du processus de traitement des données saisies ;
- ✓ L'usage de StatEduc2, qui se caractérise par sa souplesse et sa malléabilité.

### **5.2.2. Les points faibles**

Les points de faiblesse suivants sont à renforcer par le MENAPLN pour disposer un système d'information plus robuste, sécurisé, cohérent et intégré.

- ✓ Base de données non robuste et non unifiée ;

MS Access a un système de gestion de base de données (SGBD) de la suite bureautique Microsoft. Sa taille est limitée à 2Go et ne peut contenir les données d'une base données intégrée. Le problème d'allocation de moyen pour l'acquisition d'un SGBD professionnel se posait mais est en passe de se résoudre.

- ✓ Absence d'outils de reporting

L'application StatEduc2 est conçue et prend en compte uniquement le volet saisie. Celle limitation implique le développement parallèle d'application pour l'édition des états. On a donc un système de production non unifié et doté « d'applications annuaires » aujourd'hui obsolètes (conçues avec le langage visual basic 6).

- ✓ Impossibilité de saisir en ligne.

L'absence d'un Intranet du ministère et de connexion des structures déconcentrées rendent la saisie en ligne impossible.

Le réseau informatique administratif (RESINA) existant ne couvre pas l'ensemble des structures éducatives, de même que la connexion internet reste très limitée. Les réseaux locaux existants sont vétustes voire non fonctionnel. L'absence de

planification globale et de maintenance de l'existant explique la dégradation rapide du dispositif.

- ✓ Formation du personnel non régulière ;

Pour utiliser de façon optimale les différents outils technologiques, il faut un personnel outillé et formé régulièrement. Les contraintes budgétaires sont très souvent évoquées pour justifiés la rareté des formations que reçoit le personnel.

- ✓ Equipements informatiques obsolètes ;

La plupart des structures de l'éducation intervenant dans le processus de production statistique ne sont pas suffisamment dotés en équipements informatiques. Ceux qui existent sont très souvent obsolètes et sans antivirus. Pour ces raisons, les opérations de saisie et de traitement se font avec beaucoup de difficultés.

### 5.2.3. Tableau récapitulatif des outils technologiques et leurs caractéristiques

Le tableau ci-dessous présente la liste des outils actuellement utilisées pour la gestion de l'information et de leurs principales caractéristiques.

**Tableau 3 : Récapitulatif des outils technologiques et leurs caractéristiques**

Outils technologiques	Fonctionnalité	Capacité	Sécurité	Moderne	Evolutivité	Possibilités offertes	Facilité d'utilisation
StatEduc2	Oui		Oui	Oui	Oui	Administration	Facile
						Paramétrage	Peu difficile
						Saisie des données	Facile
						Contrôle de cohérence	Facile
						Mise en réseau (intranet, internet)	Facile
Ms Access	Oui	2Go	Non	Non	Oui	Conception base de données, de formulaire, de requêtes, de macros et d'états	Moyenne
Application annuaire	Oui		Non	Non	Non	Génération d'états	Facile
						Paramétrage	
Réseau local	Non						
Ms Excel	Oui	limitée	Non	Oui	Oui	Fonctionnalités de l'outil	moyenne
Outils de diffusion (site web, cd, clé, ...)	Oui	limitée	Non	Non	Oui	Partage	Facile
MapSystème	Oui	limité	Non	Non	Non	Conception de cartes thématiques	difficile
RESINA	Non						
G Cloud	Non						

Source : DGESS/MENAPLN

#### **5.2.4. Les outils manquants pour un SIGE plus adapté**

Le dispositif actuel ne bénéficie pas de nombreux apports technologiques modernes, qui pourtant sont à la portée du ministère. Il s'agit principalement d'un dispositif d'échange et de partage robuste tels que :

- un forum de discussions ;
- un partage d'informations ;
- une extraction d'information à l'aide de paramètres en ligne ;
- un webmailing ;
- des statistiques intégrant les systèmes d'information géographique (SIG) ;
- un intranet et internet disponibles.

De façon globale, en ce qui concerne le processus et les procédures de production et de diffusion des données statistiques, on relève une faiblesse dans la documentation des processus régissant les différentes étapes de la chaîne statistique.

## **VI. FINANCEMENT DU SIGE**

L'insuffisance du financement des statistiques est souvent indexée comme étant l'une des causes de la non disponibilité des données fiables à bonne date. Cette rubrique examine ce volet à travers une analyse des allocations budgétaires consacrées à la production des données statistiques, des sources de financement et des difficultés liées à l'exécution du budget.

Les activités des statistiques sont principalement financées par le budget de l'Etat et les PTF à travers le compte d'affectation spéciale du trésor (CAST). De 2014 à 2018, le budget alloué aux statistiques a évolué en dents de scie. De 165 580 000 en 2014, le budget des statistiques a évolué de façon positive pour s'établir à 216 000 000 millions en 2018. Le fort accroissement du budget entre 2014 et 2015 s'explique par le fait qu'en 2015, il y eu le transfert de la gestion des statistiques de l'éducation préscolaire au MENAPLN et un appui financier du MENAPLN à l'ex MESRS pour la production des statistiques du post-primaire. Le budget a été encore plus important en 2016 avec la prise en charge totale des productions statistiques des enseignements post-primaire et secondaire par le MENAPLN.

Par contre, les ressources des statistiques ont connu une baisse de plus de la moitié en 2017 comparativement à 2016. Cela s'explique essentiellement par la mutualisation

des approches et des ressources pour produire les statistiques des trois niveaux éducatifs prises en charge désormais par le MENAPLN, le financement d'une partie de la campagne statistique du non formel par les ressources allouées au FONAENF et dans une moindre mesure par le non financement certaines activités de formation par exemple.

Le tableau ci-après donne un aperçu de l'évolution indicative des ressources destinées à la production et à la diffusion des données statistiques ces cinq (5) dernières années.

**Tableau 4: Evolution du budget des statistiques par source de financement entre 2014 et 2018**

Source de financement	Années									
	2 014		2015		2016		2017		2018	
	Montant	Taux (%)								
ETAT	75 580 000	45,6	59 581 000	27,1	243 337 000	66,4	148 000 000	75,1	148 000 000	68,5
CAST	90 000 000	54,4	160 000 000	72,9	123 373 000	33,6	49 000 000	24,9	68 000 000	31,5
<b>TOTAL</b>	<b>165 580 000</b>	<b>100</b>	<b>219 581 000</b>	<b>100</b>	<b>366 710 000</b>	<b>100</b>	<b>197 000 000</b>	<b>100</b>	<b>216 000 000</b>	<b>100</b>

Source : DGESS/MENAPLN

Par ailleurs, des appuis sont prévus et certains en cours avec la Banque Mondiale (Projet d'Amélioration de l'Accès et de la Qualité de l'Education – PAAQE-), la Banque Islamique de Développement (Projet d'appui à l'Enseignement primaire bilingue Franco-Arabe – PREFA-) et l'Agence Française de Développement (Projet d'Appui au PDSEB).

Au cours des dernières années, l'exécution des dépenses statistiques a connu des difficultés liées à la mise à disposition tardive des ressources prévues et à la remontée tardive des pièces justificatives. A titre illustratif en 2015, le MENAPLN a opté de déléguer les crédits destinés à la collecte des données aux régions pour faciliter l'exécution et la justification des dépenses. Seulement, toutes les régions sans exception ont été confrontées au problème de déblocage avec des conséquences plus ou moins graves sur la mise en œuvre des activités statistiques. Ces difficultés étaient liées au fait que les arrêtés portant création des régies des directions déconcentrées ne prenaient pas en compte des dépenses liées aux activités statistiques.

## **VII. CAPACITES DE GESTION ET DE PILOTAGE DU MENAPLN DANS LE DOMAINE DU SIGE**

Le MENAPLN dispose d'une longue expérience dans la production des statistiques. Cette expérience s'est nourrie des efforts constants entrepris par les autorités pour améliorer la qualité des données et raccourcir les délais de production des statistiques. Toutefois, il est apparu dans l'analyse du processus que de nombreuses limites et insuffisances doivent encore être corrigées. Celles-ci découlent généralement de l'insuffisance des ressources matérielles et financières, des limites des capacités institutionnelles et individuelles des acteurs et par l'absence d'une planification à moyen et long terme des besoins et des activités.

## **CONCLUSION**

La finalité des données collectées par la DGESS/MENAPLN est la production de divers documents pour apprécier le niveau de performance du système éducatif. Ces données servent à la planification des actions de développement de l'éducation à la fois pour les structures étatiques et pour les partenaires.

Au regard de l'importance de ces données, il convient de prendre en compte les orientations et propositions qui sont de nature à faciliter la mise à jour et la disponibilité à temps de données fiables. Les limites et insuffisances constatées dans le présent rapport serviront de base à une réflexion plus large sur la modernisation du système d'information du ministère.